

# TARGET+, DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE



## 2 offres exceptionnelles en 2021

soumises à conditions

### MAJORATION DE 75 %<sup>1</sup> SUR LE RENDEMENT 2021 DU FONDS EN EUROS EURO TREMPLIN\*

(support en euros d'attente préalable à l'investissement sur Sécurité Target Euro).

Offre valable sous réserve d'un versement avec un minimum de 60 % en unités de compte éligibles\*\*.

et

### MAJORATION DE 40 % OU 60 %<sup>2</sup> SUR LE RENDEMENT 2021 DU FONDS EN EUROS EURO CLASSIQUE

Offre valable sous réserve d'un encours au 31/12/2021 d'au moins 40 % en unités de compte éligibles\*\* pour une majoration de 40 % et d'au moins 60 % pour une majoration de 60 %.

**Les unités de compte<sup>3</sup> présentent un risque de perte en capital.**

Le rendement annuel s'entend net de frais de gestion hors prélèvements sociaux et fiscaux.



## PRIMONIAL

creative investments

**Le contrat TARGET+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le code des assurances.**

Ces offres peuvent être cumulables.

\*Pour les versements par chèque, votre chèque, ainsi que le dossier complet, devront être reçus par la gestion d'Oradéa Vie au plus tard le 27 décembre 2021. Pour les paiements par prélèvements, votre prélèvement, ainsi que le dossier complet, devront être reçus par la gestion d'Oradéa Vie au plus tard le 29 décembre 2021. \*\*Toutes les unités de compte sont éligibles à l'exception des unités de comptes monétaires.

1. Offre valable sous conditions d'investissement en unités de compte éligibles sur les versements effectués entre le 31/12/2020 et le 30/12/2021. La majoration sera réalisée le 31/12/2021 prorata temporis de la période d'investissement sur le taux de participation aux bénéfices de la part des versements nets de frais investie sur le support Euro Tremplin (taux net de frais de gestion, brut de prélèvements sociaux et fiscaux). Se référer à l'annexe à la Notice d'Information du contrat pour plus de détails.

2. Offre valable sous conditions d'investissement en unités de compte éligibles sur l'encours de votre contrat au 31/12/2021. La majoration réalisée le 31/12/2021 se fera en fonction de la part investie sur les supports en unités de compte :

- pour une part supérieure ou égale à 40 % et inférieure à 60 % du capital constitué total du contrat, une majoration du taux de participation aux bénéfices du support Euro Classique de 40 % sera appliquée.
- pour une part supérieure ou égale à 60 % du capital constitué total du contrat, une majoration du taux de participation aux bénéfices du support Euro Classique de 60 % sera appliquée.

Cette majoration s'applique uniquement sur la part de votre contrat investie sur le support Euro Classique. Ces offres sont révisables par l'assureur en cours d'année. Se référer à l'annexe à la Notice d'Information du contrat pour plus de détails.

3. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information du contrat. Le taux d'unités de compte sur le contrat doit correspondre à vos objectifs, votre sensibilité au risque et votre horizon d'investissement.

Primonial, SAS au capital de 173 680 €. 484304696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR85484304696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers ANACOFI-CIF N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement ORIAS. N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle «Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds» N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris IDF conférant le statut d'Agent immobilier. RCP et Garantie Financière N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8 rue Général Foy 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 70 00 Fax : 01 44 21 71 23. Adresse postale : 6-8 rue Général Foy - CS 90130 - 75008 Paris.

Oradéa Vie, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. Siège social : Tour D2, 17 bis place des Reflets, 92919 Paris La Défense Cedex.